



## Communiqué

# Coop, Migros et Denner limitent volontairement le nombre de personnes dans leurs magasins

Berne, 09.12.2021

**En raison de l'augmentation du nombre de cas, les membres de la CI du commerce de détail Coop, Migros et Denner ont décidé de limiter volontairement le nombre de personnes dans leurs surfaces de vente. Cette mesure sera mise en œuvre dans le courant de la semaine prochaine. Les membres de la CI du commerce de détail renforcent ainsi une fois de plus la protection de leur clientèle et de leurs collaboratrices et collaborateurs.**

Des restrictions du nombre de personnes ont déjà été introduites temporairement lors des phases précédentes de la pandémie et ont fait leurs preuves. Coop, Migros et Denner remercient leur clientèle pour sa compréhension et son soutien. Parallèlement, les membres de la CI du commerce de détail demandent aux clientes et clients de planifier préalablement leurs achats et, si possible, d'éviter les heures de pointe afin de réduire les temps d'attente.

Les mesures suivantes renforcent la protection, de soi-même, du personnel en filiale et des autres clientes et clients:

- Avant les fêtes, faire les courses en priorité en début de semaine.
- Si possible, une seule personne à la fois devrait se rendre en filiale pour faire les achats d'un même ménage.
- Profitez le plus possible des heures les moins fréquentées pour faire vos achats.
- Portez un masque, désinfectez-vous les mains et tenez-vous à distance les uns des autres lorsque vous faites vos courses.
- Payez dans la mesure du possible sans contact.

## Votre contact

Patrick Marty

Secrétariat de la CI Commerce de détail Suisse

031 313 33 35

[info@igdetailhandel.ch](mailto:info@igdetailhandel.ch)